Mairie de Colomiers
Communiqué de presse
Le 26/09/2024 10:05

Conseil municipal // Culture, éducation, économie sociale et solidaire : Colomiers innove pour l'avenir du territoire

Colomiers, le 26 septembre 2024

Conseil municipal

Culture, éducation, économie sociale et solidaire : Colomiers innove pour l'avenir du territoire

Karine Traval-Michelet, maire de Colomiers et vice-présidente de Toulouse métropole, réunissait un Conseil municipal ce mercredi 25 septembre. Parmi les dossiers à l'ordre du jour, les élus ont validé plusieurs délibérations significatives pour le quotidien des habitants comme pour l'avenir de la ville, en matière notamment d'économie sociale et solidaire, de culture, d'innovation territoriale ou encore d'éducation.

« Ce nouveau Conseil municipal en est la preuve, Colomiers bouge, se transforme et prépare l'avenir. Qu'il s'agisse d'économie sociale et solidaire, de culture ou d'éducation, notre feuille de route vise à répondre aux besoins du quotidien tout en poursuivant les transformations engagées.
La dynamique locale en matière d'ESS est une véritable chance pour notre ville. Avec la Mijoteuse lancée en 2017, nous avons souhaité soutenir et encourager cette formidable émulation. Aujourd'hui, nous renforçons ce partenariat avec les acteurs, porteurs de valeurs fédératrices et créateurs d'activité économique sur le territoire. En matière de culture et d'innovation territoriale, le projet Metropolis avance. À quelques semaines du début des travaux, de nouvelles entreprises mécènes rejoignent l'aventure aujourd'hui. Merci à elles pour leur engagement à nos côtés, dans l'intérêt des habitants et de la ville. Enfin, sur le volet éducation, j'ai souhaité que l'élan impulsé à travers le label Cité éducative se poursuive au regard des bons résultats obtenus, aussi bien pour les jeunes bénéficiaires que pour la coordination de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative intervenant dans les quartiers prioritaires » a notamment souligné Karine Traval-Michelet, maire de Colomiers et vice-présidente de Toulouse métropole.

Économie sociale et solidaire

Le Conseil municipal a approuvé la mise en place d'une **nouvelle convention de partenariat avec les porteurs de projets de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) au sein du tiers-lieu « La Mijoteuse »**.

Depuis plusieurs années, la Ville a renforcé sa mobilisation pour l'accompagnement des créateurs de projets dans le domaine de l'ESS en mettant à leur disposition des bureaux et des espaces collectifs de travail au sein de ce tiers-lieu innovant et participatif ouvert en 2017.

Cette nouvelle convention permettra notamment d'améliorer l'offre d'occupation des locaux en apportant plus de flexibilité dans les périodes d'occupation, de proposer l'accès aux bureaux pour une durée de 3 ans aux structures les utilisant à temps partiel (contre 1 an précédemment), d'adapter les tarifs en fonction de l'occupation ou encore de favoriser la coopération et l'engagement en invitant les porteurs de projets à participer à des temps collaboratifs et d'échange de compétences. Elle sera opérationnelle à compter du mois de novembre. Depuis son ouverture, « La Mijoteuse » a accueilli et accompagné une quinzaine de structures ou projets.

+ d'infos sur « La Mijoteuse » : https://www.ville-colomiers.fr/mon-quotidien/economie-sociale-et-solidaire/la-mijoteuse

Culture et innovation territoriale

La Ville a engagé le projet de création d'un tiers-lieux dédié à la pratique et à la diffusion des arts vivants en lieu et place de l'ancien cinéma « Le Central ». Baptisé « Metropolis », cet espace d'un genre nouveau accueillera à partir du second semestre 2025 des concerts, des cafés-théâtres, des spectacles de danse ou encore de stand up. Ouvert à toutes et à tous, « Metropolis » s'inscrit en cohérence avec le projet culturel innovant et inclusif porté par la Ville et contribuera également à la redynamisation du centre-ville.

D'un coût total estimé à plus d'1 M€ à ce jour, et dans un contexte budgétaire contrait pour les collectivités, la Ville a innové jusque dans le montage financier du projet à travers un dispositif de mécénat financier, matériel et de compétences. Considérant l'intérêt du projet pour le territoire et ses habitants, plusieurs entreprises se sont ainsi montrées sensibles à la démarche et se sont engagées aux côtés de la Ville. De premières entreprises ont ainsi participé au financement de l'avant-projet par des dons en numéraire, en matériel ou en compétences pour un montant de plus de 90 000 €.

A quelques semaines du début du chantier, **le Conseil municipal réunit ce mercredi 25 septembre a approuvé de nouvelles conventions de mécénat de travaux passées avec 3 entreprises locales** qui mettront donc leurs savoir-faire à disposition du projet. « Metropolis » devrait bénéficier également d'un soutien financier de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et du Conseil départemental de la Haute-Garonne.

Focus sur les entreprises mécènes du projet (*les 3 premières entreprises de la liste étant celles faisant l'objet des nouvelles conventions adoptées lors de ce Conseil municipal*) :

Mécénat de compétence CASSIN TP	120 000,00 €
Mécénat de compétence 2M CONSTRUCTION	54 000,00 €
Mécénat de compétence CDS COUVERTURE - ETANCHEITE	20 000,00€
Mécénat de compétence ARCOSER PHASE APS APD	20 000,00€
Mécénat de compétence AMO AUDIT CONSEIL	20 000,00€
Mécénat numéraire GBMP	30 000,00€
Mécénat numéraire ECLISSE PROMOTION	5 000,00€
Mécénat matériel SARL STRUCTURE	16 812,00€

+ d'infos sur Metropolis : https://www.ville-colomiers.fr/nos-projets/metropolis-lieu-citoyen-culturel

Education et réussite scolaire

Lancées en 2018 par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), les Cités Educatives viennent renforcer l'action éducative dans les quartiers prioritaires et constituent un label d'excellence pour les territoires concernés. La métropole toulousaine compte trois Cités Educatives : le grand Mirail, Toulouse Nord et Colomiers.

Ces Cités Educatives permettent la mobilisation de l'ensemble des acteurs pour assurer une meilleure continuité éducative et la définition d'une stratégie partagée. Elles ont pour but d'intensifier la prise en charge éducative des enfants à partir de 3 ans et jusqu'à 25 ans, avant, pendant, en parallèle et après les temps scolaires.
La ville de Colomiers a coordonné la mise en place de la première version de sa Cité Educative entre 2022 et 2024. Elle s'est déployée **sur les territoires du Grand Val d'Aran, d'En-Jacca et du Seycheron** à travers une démarche partenariale réunissant tous les acteurs de l'éducation et grâce à un soutien financier de l'Etat de plus de 720 000 €.
3 ans après son déploiement, la Cité éducative a notamment permis de structurer une organisation transversale et innovante entre tous les acteurs éducatifs et d'engager des expérimentations inédites ainsi que des projets structurants. Au total, **depuis son lancement en 2022, 110 actions ont pu être menées à Colomiers.**
Compte tenu des résultats de la première labellisation, et en cohérence avec la décision collégiale prise par les membres du Comité de Pilotage le 26 juin dernier, **la Ville de Colomiers a donc validé lors de ce Conseil municipal son intention de déposer un dossier de candidature à une nouvelle labellisation**. Il devra être déposé avant le 15 octobre pour une labellisation attendue début 2025.
+ d'infos sur la Cité éducative : https://www.ville-colomiers.fr/1/mon-quotidien/enfance-et-jeunesse/education-et-scolarite/cite-educative

Revoir le Conseil municipal et consulter les délibérations : https://www.ville-colomiers.fr/1/ma-ville/conseil-municipal/seances-du-conseil-municipal
Veuillez trouver en pièce jointe une photo du Conseil municipal de ce mercredi 25 septembre 2024 (© Mairie de Colomiers - Eric Corlay).

CONTACT

Fréderic Neuman
05 61 15 22 98 · frederic.neuman@mairie-colomiers.fr